



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

charges

Question écrite n° 70196

Texte de la question

M. Kléber Mesquida souhaite attirer l'attention de M. le Premier ministre dans le cadre du plan pour l'emploi, en matière d'exonération des cotisations supplémentaires pour l'embauche du dixième jusqu'au vingtième salarié. La prise en charge de ces cotisations par l'État semble remettre en cause le financement de la formation professionnelle, du 1 % logement et des indemnités de transport. L'effet de seuil risque d'être décalé pour faire peser sur la solidarité nationale les charges des entreprises, avec la crainte que les employeurs fassent reculer le nouveau seuil de vingt salariés. Il lui demande quelles mesures il compte mettre en place pour garantir ces financements, et pour exonérer nos concitoyens de charges qu'ils n'ont pas à honorer.

Données clés

- Auteur : [M. Kléber Mesquida](#)
- Circonscription : Hérault (5^e circonscription) - Socialiste
- Type de question : Question écrite
- Numéro de la question : 70196
- Rubrique : Entreprises
- Ministère interrogé : Premier ministre
- Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clée(s)

- Question publiée le : 19 juillet 2005, page 6976